

a Lion [wo zwischen dem Hl. Stuhl und Frankreich Verhandlungen stattfanden] et que l'on puisse avoir le passage par le Milannois n'est qu'un artifice pour vous engager de plus en plus dans la contestation sur la Paix perpetuelle [von 1516] ce qui est tout a fait hors de raison.

Enfin si vos Cantons agreent ce qui est porté par ma derniere lettre ie suis prest de l'executer et cela vous sera bien plus utile tant pour le present que pour l'avenir que tout ceque vous scauriez esperer de Rome ny d'ailleurs. Mais s'ils ne l'agreent point peut estre que les autres Cantons [cath.] ne seront point de leur avis en tout cas ie ne seray point fasché de me retirer apres avoir travaillé autant [wohl im Zusammenhange mit der Bündniserneuerung gemeint] que i'ay peu pour vous mettre en estat de recevoir doresnavant de plus grands effects de la bienveillance du Roy [L u d w i g XIV.] qui a destiné desia son argent ailleurs si nostre affaire ne se fait point".

"receu le 2: May. respondu le 7. May".

- 1) Das Dokument ist mit: ".2." bezeichnet.
- 2) s. EA VI 1, 582 c. Stadt und Amt Zug war auf dieser Zusammenkunft durch Karl B r a n d e n b e r g und Johann Peter T r i n k l e r vertreten.
- 3) Der sich von Frankreich bedroht fühlende Hl. Stuhl hatte die kath. Orte um einen Aufbruch gebeten, was natürlich den franz. Ambassadoren De la Barde auf den Plan rief, vgl. etwa EA VI 1, 580 a.
- 4) s. ebenda 581 b

Original, mit Dorsualnotiz von Heinrich II. Zurlauben. - AH 60, 252-253

139

1663 April 21., Solothurn

A

SCHREIBEN¹ DES [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE [AN GARDE-HPTM. HEINRICH II. ZURLAUBEN]

"J'ay appris par les lettres de Lucerne avec beaucoup de déplaisir l'estat ou se trouvoit M. le [alt] Landame [von Stadt und Amt Zug] vostre pere [B e a t II. Zurlauben] lors de vostre derniere lettre. Dieu veuille qu'il soit encore en estat d'esperer guarison ceque ie souhaite de tout mon coeur. Quant a nos affaires [- Bündniserneuerung -] ie vous prie de considerer s'il sera apropos de faire entendre a vos Patriotes lorsque vos Communes [die Gemeindeversammlungen von Aegeri, Menzingen, Baar sowie der Stadt Zug gemeint] se tiendront, que s'ils scellent l'Instrument d'alliance comme i'ay proposé ie leur feray paier lorsqu'il me sera delivré deux pensions de toute nature,

et que i'ay pouvoir de convenir avec tous les Cantons du Jour du depart de leurs Ambassadeurs [- von Stadt und Amt Zug sollten dies Heinrich II. Zurlauben, Ulrich Schön und Melchior Heinrich sein -]² pour aller solemniser le serment de l'alliance a Paris, tout aussytost que l'Instrument sera scellé, s'ils le desirent, ne demandant que le temps de donner avis au Roy [L u d w i g XIV.] de leur prochain depart affin que l'on donne ordre a leur reception sur la route.

Jl me semble que c'est tout ce qu'ils peuvent souhaiter pour le present estant certain que leurs Ambassadeurs obtiendront a la Cour quand ils y seront toutes les autres satisfactions qu'ils peuvent iustement esperer sur toutes choses.

Selon mon avis puisque Dieu a permis que la levée pour le Pape [A l e x a n d e r VII.] n'a point este executée, il est fort inutile de s'amuser a contester sur ce suiet ce qui ne peut produire aucun fruict de part ny d'autre.³

"Respondu le 30. avril."

1) Das Dokument ist mit: ".j." bezeichnet.

2) s. EA VI 1, 599 (Nr. 390)

3) Der sich von Frankreich bedroht fühlende Hl. Stuhl hatte die kath. Orte um einen Aufbruch gebeten, was natürlich den franz. Ambassadoren De la Barde auf den Plan rief, vgl. etwa EA VI 1, 580 a.

Original, mit Dorsualnotiz von Heinrich II. Zurlauben.
AH 60, 254-255 - Blatt 255^r leer

140

1663 August 18., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE [AN GARDE-
HPTM. HEINRICH II. ZURLAUBEN]

"J'ay esté bien aise d'apprendre par vostre lettre du 16.^e la Resolution qui a esté prise dans vostre Canton [Zug gemeint] de sceller nostre Instrument d'alliance. L'affaire de Rotweil [- Einbezug der Stadt Rottweil ins Bündnis mit Frankreich -]¹ n'a point esté resolue [auf der Tagsatzung der kath. Orte vom 13. bis 14. August 1663] a Lucerne², par ce qu'on ne croit pas que cette ville estant Imperiale ose rentrer dans l'alliance de france, de sorte que cela ne peut nous retarder.

J'ay envoyé querir l'Instrument d'alliance a Bade [gemeint bei der Kanzlei der Grafschaft Baden] lequel sera Jcy dans trois ou quatre Jours. Et quand ...